departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 13 mai 2005

Votants: 41

Convocation du Conseil Municipal : le 28 avril 2005

Subvention au Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA)

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 17 mai 2005

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

<u>Présents</u>:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.

Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés:

Conseillers

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005

DELIBERATION D20050219

Vie Culturelle et Associative

Subvention au Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) est un des partenaires privilégiés de la Ville de Niort dans le fonctionnement et le développement de la vie associative. Il a notamment pour vocation de favoriser le développement et la promotion des associations niortaises.

La convention entre le CNPVA et la Ville de Niort est arrivée à échéance le 31 décembre 2004. Dans ce contexte, afin de permettre à l'association de fonctionner et de remplir l'ensemble de ses activités, il convient de renouveler ladite convention pour 3 ans.

La Ville de Niort entend poursuivre son partenariat avec le CNPVA en lui donnant les moyens d'assurer ses missions. Je vous propose donc de lui attribuer, au titre de l'année 2005, une subvention de **185 796** € à laquelle s'ajoute une aide financière de **12 920** € pour l'organisation d'animations en faveur du monde associatif.

Les crédits sont inscrits au BP 2005, Imputation 65.0251 6574 # 04386 et 65.0251 6574 # 04387

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention portant attribution d'une subvention au CNPVA d'un montant de 185 796 € à laquelle s'ajoute une aide financière de 12 920 € pour l'organisation d'animations en faveur du monde associatif.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JUIN

Ordre du jour